

Conseil d'administration du 14 janvier 2021

A distance

Club TP, 90 avenue des Champs Elysées, Paris 8^{ème}

Connectés à distance :

Pierre KIRSH (SIET), Gérard Leca (GCEE), Jean Vigier (GCEE), Thomas Contentin (IFEP), François Dumez (ITEA), Frédéric NOUGAREDE (SYNTEAU), Eric Garroustet (SFEG)

Présents : Jean-Luc Ventura (UIE), Marion Le Goffic (UIE), Florent Boulter (UIE), Céline Retbi (UIE), Anne-Laure Makinsky (UIE)

Excusés :

Gilbert Brelet (SYPRODEAU), Fabrice LETENEUR (SYPRODEAU), Luc Manry (ITSEP)

- **Approbation du compte-rendu, CA UIE du 16 septembre 2020**

Après passage en revue du compte-rendu, celui-ci est adopté à l'unanimité des participants. Le compte-rendu est disponible en annexe 1 du présent compte-rendu.

- **Bilan 2020 et feuille de route 2021**

➤ **Les actions 2020 ont été particulièrement orientées par la crise sanitaire :**

Accompagnement des entreprises adhérentes dans la gestion de crise covid_19

- Bureaux UIE réguliers
- Déclinaison du protocole OPP BTP par fiches métiers
- Liens avec les pouvoirs publics et politiques
- Actions de lobbying pour reprise des chantiers et de l'activité dès que possible
- Fourniture d'EPI via la FNTF aux TPE et PME
- Tribunes et CP sur l'importance de la relance

Communication

- Enquête économique UIE et syndicats
- Nouveau site web UIE et nouvelle identité graphique
- Nouvelle plaquette UIE
- Série de podcasts (diffusion 2020-2021)

Technique et réglementaire

- Mobilisation pour défendre les tarifs réglementés de biogaz
- Etude micropolluants Synteau/INRAE
- Boues socle commun

Le dynamisme de l'UIE pendant cette année a été salué de même que le travail de l'équipe.

➤ Feuille de route 2021

La crise sanitaire et ses impacts économiques orienteront nos actions :

Business & activités

- Observatoire business & activités (via FNTF et enquêtes UIE régulières)
- Risque de défaillances (prix, concurrence, garanties...)
- Liens avec les pouvoirs publics et politiques
- Relance de la commande publique dans les territoires : actions préfets & agences de l'eau (recensement projets, communication...)

Recrutement de nouveaux adhérents

- Film corporate UIE « un monde sans eau »
- Suite podcasts
- Eaux grises et ANC : appel à manifestation d'intérêts

Technique et réglementaire

- Poursuite défense des tarifs règlementés de biogaz
- Micropolluants dans l'eau
- Boues d'épuration – Hygiénisation et socle commun

• Questions budgétaires et financières

▪ **Situation financière au 31/12/2020- point d'information**

La plaquette des comptes est disponible en annexe 3.

La trésorerie au 31.12.2020 s'élève à 248 028 €.

Le 1^{er} appel des cotisations 2020 a été lancé le 1^{er} juillet 2020. Le 2nd appel a été lancé début novembre. Tous les syndicats sont à jour de leur cotisation UIE.

Le résultat prévisionnel au 31/12/2020 s'élève à - 32 250,94 €.

Pour rappel, les charges s'élèvent à 495 710 € et les produits à 463 459 €.

Parmi les éléments explicatifs :

- Des dépenses liées au COVID_19 non prévues en début d'année
- L'augmentation des charges sociales par rapport à l'année 2019.
Nous rappelons qu'en 2019, le remboursement de PROBTP d'un montant de 23K€ avait diminuer le montant global des charges.
- Une somme cumulée de subventions ONEMA/OFB non perçue.
Cette perte est compensée par une reprise sur provision d'un montant de 50K€

▪ **Budget prévisionnel 2021**

En l'état, le budget prévisionnel prévoit un atterrissage en fin d'année à - 23 491 €

=> voir annexe 2 du présent compte-rendu. Les produits s'élèvent à 417 351 € et les charges : à 440 842 €.

Le détail des charges principales est le suivant :

- Masse salariale : 295 000 € HT
- CGLE 2021 : partenariat 13 600 € HT + frais réception/log/déplacements
- Film corporate UIE : 7875 € HT
- Enquête économique 2021 : 12 000 € HT
- Filière Eau : 10 000 € HT (pour financement fonctionnement et projet)

Anne-Laure MAKINSKY propose plusieurs scénarios afin d'optimiser le budget et les dépenses en cette année qui s'annonce avec une conjoncture économique encore incertaine.

Jean-Luc Ventura indique que la trésorerie est bonne mais que les réserves sont moyennes. Il propose à chaque administrateur de s'exprimer sur le sujet selon trois scénarios possibles :

- Scénario 1 : pas de Carrefour de l'Eau, ni en formule hybride ni en 100% digital. Le mois de mai ne paraît pas suffisamment loin pour avoir de la visibilité, les événements digitaux sont souvent suivis à moitié et cela permet une économie de quasiment 20 000 euros au budget en ramenant le budget 2021 presque à son point d'équilibre.
- Scénario 2 : pas de projets Filière Française de l'Eau + CGLE en distanciel. Economie estimée à 12/15 K€
- Scénario 3 : pas de Carrefour de l'Eau + pas de projets de Filière (choix présenté comme peu judicieux politiquement selon l'équipe permanente)

Le trésorier François DUMEZ se prononce en faveur du premier scénario, sans Carrefour de l'Eau. Frédéric Nougarede pour le Synteau indique son accord sur l'absence de CGLE au budget 2021. Il laisse à l'équipe UIE de juger judicieusement des éventuels projets Filière de l'Eau à co-financer. Frédéric rappelle que si l'UIE avait une organisation plus rationnelle non pas en fédération de syndicats mais en fédération d'entreprises, une mise en commun des forces vives serait plus facile et plus économe également. Pierre Kirsh indique que le SIET est aligné avec la proposition du scénario 1. Jean Vigier et Gérard Leca également alignés sur ce scénario 1. Thomas Cotentin valide le même scénario.

En enlevant le CGLE 2021, le budget UIE s'allège d'une dépense d'environ 15 à 20 000 euros HT et serait quasiment à l'équilibre en décembre 2021.

⇒ **Le budget prévisionnel 2021 sans Carrefour de l'Eau est adopté.**

- **Conjoncture**

Le président de l'UIE propose un rapide point de situation par syndicat/métier UIE en fin d'année 2020 et début 2021. Il attire notamment l'attention sur les signaux faibles tels que défaillances d'entreprise, problèmes d'approvisionnement en matières premières...

ITEA : atterrissage fin 2020 avec un chiffre d'affaires stabilisé autour de – 10% par rapport à 2019. Inquiétudes pour 2021 car manque de visibilité notamment sur la reprise de la commande publique.

SYNTEAU : Le 2^{ème} confinement a eu moins d'impact que le premier car les activités se sont poursuivies. Les commandes sont à un niveau correct et à l'international également voire meilleur. En revanche sont observées des difficultés à faire admettre les coûts supplémentaires aux MOA. Chiffre d'affaire fin 2020 entre – 13 et -15%.

SIET : CA 2020 à peu près au niveau de 2019 mais tassement des carnets de commandes depuis l'automne : inquiétudes pour 2021. Les entreprises ont réussi à se diversifier et à réduire l'impact de masse. Les délais de livraison ont augmenté.

GCEE : Côté travaux neufs, le niveau d'appels d'offres est faible et ils sont disputés (tensions sur les prix). Les MOA n'indemnisent pas les entreprises et les carnets de commandes sont à un niveau bas. Les inquiétudes se reportent davantage sur 2022 ou les entreprises ayant eu recours aux PGE pourraient avoir du mal à les rembourser. Côté réhabilitation, le chiffre d'affaires 2020 s'établit entre -10 et -15% de celui de 2019. La problématique RH reste prégnante. Certains MOA bloquent les factures et les refusent ce qui allonge les délais de paiement.

IFEP : 2020 a été paradoxalement une bonne année. 2021 devrait l'être également. Les inquiétudes concernent davantage 2022.

SFEG : le chiffre d'affaires des entreprises est en baisse, les forages d'eau sont en chute libre en Ile de France (moins le cas en province). Les perspectives 2021 sont moyennes et les prix augmentent.

SYPRODEAU : L'année 2020 reste en croissance liée à la production de solutions hydroalcooliques et au maintien des activités dans l'industrie et le tertiaire. Les entreprises ayant une clientèle Horeca sont fortement pénalisées ainsi que celles travaillant avec les syndicats. L'année 2021 reste très incertaine en termes de CA.

Le niveau de commande publique fin 2020 est de 31% inférieur à celui de 2019 toutes catégories de MOA confondues. Si on se focalise sur les communes, le niveau descend jusqu'à -45%.

Sur suggestion des administrateurs, l'UIE a réalisé une enquête auprès d'une trentaine de collectivités et de grands syndicats des eaux. 1/3 ont répondu. Parmi les conclusions, l'obstacle principal à l'investissement relève d'une problématique RH de manque de main d'œuvre. Une conclusion qui va dans le sens de l'étude PIC-EDEC menée par la Filière Française de l'Eau en partenariat avec le Ministère du Travail. Le président de l'UIE souhaite une communication forte sur les résultats de cette étude.

Plusieurs administrateurs soulignent que certaines collectivités ne sont pas sur un niveau d'activités et de services normal mais largement dégradé, certains services sont fermés.

- **Sujets techniques et réglementaires**

- **Boues – biométhane**

Le Synteau et l'UIE sont fortement mobilisés aux côtés d'associations de collectivités pour défendre le cadre réglementaire actuel et qui doit évoluer rapidement en raison d'une absence de notification du tarif de soutien à la Commission européenne en 2014. Le Synteau a fait appel au Cabinet Merlin afin de consolider un maximum de retours d'expérience pour argumenter auprès de la DGEC un maintien du niveau actuel des tarifs et de ne pas passer en procédures d'appels d'offres de la Commission de régulation de l'énergie, peu adaptées à certaines tailles de projet.

Le ministère de l'agriculture a lancé une consultation sur un projet de décret révisant les seuils et analyses à respecter notamment pour l'épandage des boues. Les exploitants sont inquiets car le texte, en l'état, implique des coûts supplémentaires importants en analyses et rend l'épandage impossible pour certains types de boues (boues liquides notamment). Un avis de l'ANSES est attendu pour fin février 2021.

■ **Reuse**

Une première sélection d'usages qui semblent pertinents a été faite. La suite des travaux va se poursuivre en 4 sous-groupes :

- Les usages domestiques de proximité : à partir d'eau de pluie, d'eaux grises ou d'ANC
- Les usages urbains et environnementaux : lavage de voirie, hydrocurage, recharge de nappes, espaces verts... à partir d'eaux usées urbaines ou industrielles et d'eau de pluie
- Les usages industriels
- Les usages agricoles : notamment mettre en place des outils pour accompagner la mise en place du nouveau règlement européen.

Ces sous-groupes s'emploieront à identifier et analyser les freins et leviers pour les différents usages, à partir de REX du terrain (France et international) ainsi qu'à travailler à la réglementation des usages qui auront été sélectionnés.

■ **Micropolluants**

Fin novembre, l'étude co-financée par le SYNTEAU et l'INRAE a été publiée dans son intégralité. [Un communiqué de presse commun au Synteau et à l'INRAE a été publié le 30 novembre dernier.](#) Sur les conseils de l'UIE, le Synteau a fait appel à un prestataire en relations presse pour accompagner la communication autour de cette étude avec pour objectifs une communication d'envergure, grand public et presse consommateurs. De belles retombées presse ont ainsi été obtenues (15 articles à ce jour).

En parallèle de l'étude, l'UIE travaille en lien avec AMORCE, FP2E, FNCCR à mettre cette problématique au cœur des débats politiques. Ainsi plusieurs amendements ont été portés au PLF 2021 avec jusqu'à 80 sénateurs en soutien de la mesure. Une présentation à la tutelle des agences de l'eau ainsi qu'au comité de pilotage du plan national micropolluants ont été faites. Dans la perspective de la Loi Convention Citoyenne sur le Climat, l'UIE poursuit sa mobilisation pour passer, au-delà de la surveillance, à l'étape de la réduction à la source et du traitement en dégageant de nouveaux financements.

■ **Révision de la directive eau potable**

Le texte a été publié au journal officiel le 23 décembre 2020. 3 points sont à noter :

- Une approche fondée sur les risques avec une évaluation des risques de la zone de captage jusqu'au point d'approvisionnement, dans l'idée des plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE) préconisés par l'OMS
- Une modification des exigences minimales avec l'introduction de seuils pour le bisphénol A et les alkyles per et polyfluorés (PFAs) et une liste de vigilance à établir (première version au plus tard le 12 janvier 2022) pour les substances préoccupantes telles que les résidus de médicaments,

perturbateurs endocriniens, etc... Il est déjà acté que le nonylphénol et le bêta-oestradiol y figureront.

- Produits et matériaux en contact avec l'eau potable : des méthodes communes d'essai et d'acceptation des substances et matériaux doivent être définies au plus tard pour le 12 janvier 2024. Des listes positives européennes doivent être établies au plus tard pour le 12 janvier 2025 (se basera notamment sur les travaux du groupe des 4MS et les données qui seront remontées par les Etats-membres).

■ CCAG

La FNTP vient de recevoir une ultime version pour avis. Un retour est demandé pour le 05/02/2021. La parution officielle est prévue pour avril 2021.

● Communication

D'une façon générale, les administrateurs saluent les sujets de communication qui permettent une belle couverture en communication externe telles que l'étude micropolluants ou les podcasts. L'accentuation sur ce type de projets est demandée. En fonction des enjeux, l'appel à une prestation externe de type spécialiste Relations Presse ou autre doit pouvoir être étudié.

● L'Eau magazine n°36



Suite à une dénonciation du contrat par la régie publicitaire FFE, des discussions sont engagées autour de deux propositions :

- Maintien d'une redevance à 18 000 euros HT/numéro et publication d'un annuaire professionnel (à charge de FFE)
- Baisse de la redevance à 14 000 euros HT si pas d'annuaire professionnel.

Compte tenu de l'absence de risques encourus par l'UIE, le conseil d'administration se prononce en faveur du maintien du niveau actuel de redevance assorti de la publication d'un

annuaire professionnel.

● Podcasts UIE

Notre série de podcasts a commencé à être publiée depuis mi-décembre 2020. A ce jour 3000 écoutes ont été recensées. Prochains thèmes et dates :



=> 12 fev-2021

- ✓ La REUT avec Olivier Archimbeau et Mathieu Delahaye => 19 fev-2021
- ✓ Le biogaz avec Gael Saint Germain et Vincent Chevalier => 26 fev-2021
- ✓ 11^{ème} épisode sur la réciprocité à l'étude

✓ La gestion des eaux pluviales avec Didier Moers - Pascal Petit et Emma Haziza => 15 jan 2021

✓ L'eau de pluie comme solution participative à la transition écologique avec Frederic Bertrand et Thomas Contentin => 22-jan-2021

✓ Les châteaux d'eau avec Gerard Leca et Francois Coquelle => 29 jan-2021

✓ Les micropolluants avec Dominique Patureau et Antoine Legrand => 5 fev-2021

✓ Le forage avec Helene Olive et Jean-François Gobichon

• Carrefour de l'Eau 2021

Suite au point financier et budgétaire, il a été décidé de ne pas participer au Carrefour de l'Eau en mai 2021 à Rennes.

• Film UIE

Un film promotionnel de présentation de l'UIE est actuellement en tournage. Ce film de 3 minutes, présente sous forme de saynètes et sur un ton décalé « un monde sans eau ». L'objectif est de donner envie aux entreprises non adhérentes de nous connaître. A découvrir en mars 2021.

• Divers

- Remplacement de congé maternité Anne-Laure MAKINSKY
Anne-Laure sera absente de fin avril/ début mai à fin octobre 2021. Plusieurs pistes sont à l'étude. Pas de remplacement à 100% mais sous forme de prestations /mise à disposition d'une personne de l'écosystème FNTF/EAU.
- Les dates des prochains conseils d'administration UIE ont été fixées :
 - Jeudi 25 mars : réunion + déjeuner (si possible en fonction du contexte)
 - Vendredi 25 juin : réunion + déjeuner (si possible en fonction du contexte)

Union Nationale des Industries et Entreprises de l'Eau

9, rue de Berri - 75008 Paris
Tél : +33 (0)1 45 63 70 40
E-mail : uie@french-water.com
Web : www.french-water.com

Une association professionnelle adhérente à la Fédération Nationale des Travaux Publics

